

DOSSIER DE PRESSE

Conseil des Sages

Séance plénière de mi-mandat
Restitution des rapports d'activité

Vendredi 22 mars à 17h30

Salle du Conseil

54 rue René Goscinny

CONTACTS PRESSE

DURQUETY Karine – 02 51 47 45 12 / 06 80 76 43 51 karine.durquety@larochesuryon.fr
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 yan.balat@larochesuryon.fr

www.larochesuryon.fr

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de proposition qui éclaire le Conseil Municipal sur les différents projets intéressant la Ville de La Roche-sur-Yon. Il est partiellement renouvelé tous les ans. La durée du mandat est de trois ans, renouvelable une fois.

Il est composé de 45 membres désignés par le Conseil Municipal parmi des retraités yonnais, âgés de 55 ans au moins, dégagés de toute activité professionnelle, et non membres d'un Conseil citoyen.

Son rôle est de soumettre au Maire et aux élus des propositions utiles pour la vie yonnaise et d'apporter collectivement ses expertises et avis pour l'action municipale. Ses membres sont amenés à réfléchir et à exprimer un avis sur des sujets touchant à la vie locale ou qui leur sont confiés par la Ville sous la forme de lettres de mission.

Lors de cette plénière, chaque groupe de travail présentera aux élus leurs premières pistes de réflexion.

Pour rappel, les quatre lettres de mission proposées en début d'année :

LETTRE DE MISSION N°1 : « Logement intergénérationnel ».

En France, les jeunes notamment les étudiants et les seniors sont confrontés à la pénurie de logement. Dans ce cadre, le groupe de travail est sollicité pour réfléchir sur la politique de l'habitat intergénérationnel yonnais.

LETTRE DE MISSION N°2 : « Fracture numérique et cohésion sociale ».

Après avoir travaillé deux ans sur l'amélioration de la qualité des Services grâce aux outils numériques, il est proposé de poursuivre la mission en l'orientant sur un état des lieux des usages du numérique sur le territoire yonnais. Frein à l'insertion sociale et professionnelle, la fracture numérique est un des enjeux de la politique de la ville. Déjà fortement engagée à lutter contre les disparités, la Ville sollicite le Groupe de travail pour recenser les points d'amélioration des services numériques proposés par les acteurs locaux.

LETTRE DE MISSION N°3 : « Egalité Femmes-Hommes : mode d'emploi ».

Rémunération, accès à l'emploi, précarité, accès aux responsabilités professionnelles associatives, politiques, mobilité dans l'espace public. La liste des inégalités entre les hommes et les femmes est encore longue malgré les avancées incontestables de ces dernières décennies. La ville de la Roche-sur-Yon d'ores et déjà très impliquée dans la lutte contre les inégalités, a sollicité le Groupe de travail afin d'affiner les travaux qu'elle engage en ce sens.

LETTRE DE MISSION N°4 : « Conseil des Sages Yonnais : 30 ans d'existence ».

Le Conseil des Sages a trente ans le 25 octobre 2019. Dans ce cadre, la Ville a proposé au Groupe de travail de réaliser un état des lieux de cette instance consultative et d'étudier la typologie des Conseils des Sages sur le territoire.

RETROSPECTIVES DES TEMPS FORTS 2018 :

- Constitution du Conseil des Sages 2018-2019
- Le déjeuner de Noël
- La galette des rois de l'Amicale du Conseil des Sages

PRESENTATION DES TRAVAUX A MI-PARCOURS :

Groupe de travail n° 1 : « Logement intergénérationnel »

Rapporteurs : Monsieur MONTALETANG.

Groupe de travail n°2 : « Fracture numérique et cohésion sociale ».

Rapporteurs : Monsieur TROCHU, Monsieur LEFORT.

Groupe de travail n° 3 : « Egalité Femmes-hommes : mode d'emploi».

Rapporteurs : Madame FRANCOIS, Monsieur GUERY.

Groupe de travail n°4 : « Conseil des Sages Yonnais : 30 ans d'existence ».

Rapporteurs : Monsieur COUTURIER, Monsieur VALENTIN, Madame RABIER.

- **Intervention spécifique :**

En 2017, il a été proposé à l'Amicale du Conseil des Sages de pouvoir classer par thématiques les dossiers étudiés par le Conseil des Sages de 1989 à 2010 en vue de leur numérisation.

En 2018, le groupe d'adhérents de l'Amicale a poursuivi ce travail en recensant les dossiers les plus intéressants.

Rapporteur : Monsieur CHAUVIERE.

INFORMATION SUR LE RENOUELEMENT DU CONSEIL DES SAGES 2019-2020 :

► La campagne de candidature

Pour l'instant, sept postes de Conseillers des Sages sont à pourvoir. Suite à la campagne de candidature lancée par la Ville du 8 mars au 18 avril prochain, celles-ci seront étudiées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

Elles seront présentées le 21 mai en Conseil municipal.

► Le planning de fin d'année